

# Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1911

Autor(en): **Martin, Edm.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1912)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-243107>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1911.

Présenté par M. Edm. MARTIN, président.

Un chroniqueur écrivant les annales de la Société pédagogique genevoise et voulant caractériser d'un mot l'activité de l'exercice qui vient de s'écouler, n'hésiterait pas à dire que 1911 fut l'année de la discipline. Et en fait, cette question a retenu notre attention durant la majeure partie de nos assemblées. Est-ce trop, est-ce trop peu ? On ne saurait dire. Poser le problème de la discipline, c'est en somme, et on l'a bien vu au cours de nos discussions, revoir à nouveau tout l'ensemble des principes et des pratiques qui constituent la pédagogie.

Nous avons donc tenu à étudier cette question dans son ensemble et trois rapports différents discutés dans trois séances consécutives ont été nécessaires pour aboutir à des conclusions non pas définitives, rien ne saurait être définitif en ces matières, mais s'appuyant tour à tour sur les faits observés au cours de la carrière et sur les systèmes nouveaux qui pénètrent peu à peu dans toutes les salles d'étude, du jardin de l'école enfantine à l'auditoire de l'Université.

Dans une causerie tout imprégnée de bon sens pratique et d'idées qui n'ont pas encore gagné leurs lettres de bourgeoisie dans notre façon d'entendre la discipline, M. M. Tortillet, instituteur à Ceyzeriat et rédacteur à la *Revue de l'Enseignement primaire*, considérait comme une erreur de vouloir vaincre la nature de l'enfant. Il faut au contraire, dit-il, utiliser ses dispositions naturelles, éveiller sa curiosité, soutenir son activité. Le maître d'école ne sera plus l'adulte qui réprimande et corrige; mais le collaborateur bienveillant et affectueux, sachant qu'il n'est pas sage de demander beaucoup aux enfants ni d'en attendre beaucoup.

M. Emmanuel Duvillard ne veut pas d'un système de discipline jouant le rôle de panacée universelle. Il prétend, et non sans raison, que telle méthode, tels principes excellents dans les mains de certains maîtres, appliqués aux enfants d'un certain milieu, ne sauraient convenir partout. Il sera donc prudent de n'accueillir qu'avec une extrême réserve des théories venant de l'étranger, où les conditions

d'existence n'ont que peu de rapports avec celles de notre population. M. Duvillard montre dans un substantiel travail quelles sont, à son avis, les erreurs de la pédagogie de l'obéissance par la liberté et du self-government et affirme que, pas plus que le père de famille, le maître d'école ne doit jamais déléguer son autorité. C'est plutôt dans des rapports amicaux et suivis entre parents et instituteurs et surtout dans une meilleure préparation du personnel enseignant que réside la solution du problème.

A l'occasion de ces discussions, il a semblé bon, à votre Comité, de renseigner la Société sur la valeur du terme « self-government » et les réserves qu'il y aurait lieu de faire au cas où l'application de ce système de discipline serait tentée à Genève. Notre éminent collègue, M. le professeur Jules Dubois, a, dans notre dernière séance, parfaitement mis en lumière la valeur et aussi la faiblesse du système.

Vous n'attendez certes pas de moi, Mesdames et Messieurs, que je reprenne ici les observations si justes de M. Dubois. Qu'y pourrais-je ajouter ? Bornons-nous donc à constater avec lui que la méthode d' « autonomie scolaire » dépend avant tout de la personnalité du maître qui l'applique. En cela MM. Dubois et Duvillard et aussi M. Tortillet et nous tous enfin tombons d'accord. En matière de discipline, en effet, il faudra toujours remonter à la valeur personnelle du maître. C'est là que doit porter l'effort.

A une population scolaire nouvelle et toujours plus hétérogène correspondent des conditions nouvelles d'enseignement. Voilà ce qu'il importe de ne pas oublier. Qui donc pourrait prétendre donner à la question de la discipline une réponse définitive ? Mais les conditions changeant, doit-on se cantonner dans tel ou tel système, maugréant contre la génération actuelle et regrettant le bon vieux temps ? On peut toutefois poser quelques principes qui, pour n'avoir rien de neuf il est vrai, doivent pourtant être rappelés de temps à autre et c'est à quoi aboutit cette sérieuse étude entreprise par la Société pédagogique.

Que les familles soient informées des méthodes d'éducation en usage dans les écoles, que le personnel enseignant reçoive une préparation intellectuelle et morale qui l'impose aux élèves et aux parents, que l'autorité scolaire, confiante dans la valeur de ses fonctionnaires, leur facilite une tâche délicate et quelquefois déprimante, qu'elle les sou-

tienne dans leur œuvre éducatrice, et le problème de la discipline ne sera pas loin de recevoir sa solution.

Là cependant ne s'est pas bornée l'activité de notre association pendant l'année 1911. Votre Comité a, en avril déjà, adressé à tous nos sociétaires un questionnaire relatif aux modifications à apporter au programme d'enseignement primaire. Notre collègue, M. A. Charvoz, a bien voulu recueillir les réponses parvenues et condenser en douze conclusions les idées suggérées à nos correspondants par plusieurs années de pratique ou des réflexions qui, pour la plupart, ne manquent pas de justesse.

En somme, le programme primaire actuel ne demande pas de profondes modifications. L'enseignement de la langue maternelle entouré de soins toujours plus constants, l'emploi d'un matériel intuitif aussi complet que possible dans l'initiation au calcul et à la géométrie, une méthode de dessin qui fasse appel à la faculté d'observation chez l'enfant, le maintien de l'enseignement de l'allemand, une distribution plus logique du programme d'histoire et l'emploi d'une seule notation musicale sont les points principaux traités par les collègues qui nous ont honorés d'une réponse.

Qu'advient-il des vœux émis par la Société pédagogique ? Un avenir très prochain nous l'apprendra. Quoi qu'il en soit, cette petite enquête, dans laquelle chacun a pu émettre son opinion personnelle, et le rapport présenté par M. Charvoz avec la rigoureuse conscience que nous lui connaissons tous, ne seront pas des travaux perdus. Ils ont montré qu'après toute une série de modifications l'améliorant peu à peu, le programme primaire n'est pas encore une perfection et qu'en ce domaine comme en celui de la discipline, on peut s'approcher du but sans jamais cependant l'avoir atteint complètement.

Entre temps, M<sup>lle</sup> E. Willy, dont l'ardeur infatigable et la très louable bonne volonté sont d'un grand secours à notre Société, nous a entretenus de l'un des derniers ouvrages de M<sup>me</sup> Ellen Key : « Le siècle de l'enfant ». Qu'en dire ici ? Mesdames et Messieurs. Je vous renvoie simplement au numéro 3 de notre *Bulletin*. Vous relirez, comme je l'ai relu moi-même, ce brillant article combatif, mais à la bonne mode, où M<sup>lle</sup> Willy fait le procès des négateurs et des démolisseurs systématiques de l'école publique. Elle l'a écrit sans doute avec la plume alerte et spirituelle que

chacun se plait à lui reconnaître, mais aussi avec tout son cœur d'institutrice sincère. Ce n'est là pourtant qu'une première escarmouche; d'autres suivront. Celle-ci est consacrée à la défense de l'école, de cette école qui n'est pas parfaite, tant s'en faut; mais qui pourtant, on peut le dire et il faut le dire, s'efforce de donner à ceux qui feront bientôt leur entrée dans la lutte pour la vie, les armes indispensables, c'est-à-dire : l'amour du travail, le respect de l'ordre et la conscience de la responsabilité.

\*

La démolition, qu'on nous assurait prochaine, du vieux Bâtiment électoral, dont la petite salle de l'Institut abritait depuis vingt ans la Société pédagogique, nous a mis dans l'obligation de porter ailleurs nos pénates. La question n'était certes pas facile à résoudre. Il fallait, en effet, trouver une salle ayant un caractère de sérieux et d'intimité comme il convient à des gens qui se réunissent pour examiner librement certaines questions auxquelles ils attachent une grande importance et échanger des impressions qu'ils croient neuves et qui sont toujours sincères.

Après avoir beaucoup cherché, nous avons enfin trouvé à la Taconnerie ce que nous entendions. Notre local actuel n'est pas trop onéreux pour notre bourse; il est propre, gai, tranquille. En hiver nous y avons chaud et en été les grands ormeaux de St-Pierre nous donneront un peu de leur fraîcheur. Considération toute matérielle, direz-vous? Nous ne nous en défendons pas; mais considération qui a son importance et que nous n'aurions pas été sages de négliger. Et sans regretter plus que de raison notre local de l'Institut, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de lui adresser une dernière pensée. Pendant vingt ans, ces hautes parois tout égayées des toiles de nos meilleurs maîtres genevois ont assisté à nos débats. S'il est sorti quelque chose de bon et d'utile de ces joutes pacifiques et courtoises, réjouissons-nous-en! Le passé se porte garant de l'avenir. Continuons à marcher dans notre nouveau foyer, sur les traces d'autrefois; inspirons-nous toujours plus de l'exemple que nous ont laissé nos aînés et, les yeux tournés en avant pour faire face aux nécessités nouvelles, efforçons-nous d'être de bons ouvriers.

\*

La soirée annuelle du 16 décembre dernier a été un succès, disons-le sans fausse modestie. L'active commission qui s'est spontanément constituée sous la présidence de notre collègue François Lecoultre a su mener à bien une entreprise difficile et grosse d'aléas. On avait tant maugré l'an dernier contre le local de la « Source » que la commission décida d'organiser notre fête d'hiver dans les luxueux salons de la maison communale de Plainpalais. C'était oser beaucoup. D'une part, il fallait faire face à d'importantes dépenses et de l'autre attirer un public assez nombreux pour occuper toutes les places. Un programme très bien composé, un bal organisé avec soin par M. le prof. Guioldy, l'entrain communicatif des commissaires, et aussi, je pense, la sympathie dont jouit la Société pédagogique ont eu raison de tous les obstacles. Honneur à tous les organisateurs de cette belle fête ! Ils ont été à la peine; puissent-ils trouver dans la reconnaissance du comité et le sentiment du devoir accompli les remerciements auxquels ils ont droit.

\*

La Société pédagogique genevoise entretient toujours avec les associations similaires des relations de bonne amitié et de confraternité sincère. Nous avons été invités cette année, et nous nous sommes fait représenter à la journée des instituteurs genevois du 1<sup>er</sup> juin et à l'assemblée générale du corps enseignant vaudois le 23 juin.

A l'une comme à l'autre de ces manifestations, notre délégué a reçu l'accueil le plus empressé et le plus flatteur. Au Petit-Saconnex, il a pu recueillir une indication précieuse : c'est la volonté du corps enseignant primaire de vivre en bonne harmonie avec tous ceux qui, de près ou de loin, travaillent au développement et à l'amélioration constante de l'école populaire.

A Montreux, le très distingué président de la Société pédagogique vaudoise, notre collègue et ami, M. Porchet, lecteur régulier du Bulletin, ne nous a pas caché l'admiration et l'estime qu'il éprouvait pour notre groupement qui, dans des circonstances difficiles souvent, a su rester au-dessus des différends qui désagrègent et ruinent pour n'envisager que ce qui unit, reconforte et conduit dans la voie de la vérité et du progrès.

\*

Votre comité a examiné avec tout le sérieux et l'attention qu'elles méritent les propositions de notre dévoué collègue M. le prof. Ed. Claparède.

L'activité de la Société pédagogique ne s'est point ralentie; son effectif n'a pas diminué, au contraire. Ses séances sont tout aussi fréquentées qu'autrefois et cependant M. Claparède estime que nous pourrions faire plus, que le mouvement très accentué constaté dans les milieux pédagogiques de nos pays voisins devrait avoir, à tout le moins, une répercussion dans la ville de Jean-Jacques Rousseau. M. Claparède a parfaitement raison, nous le reconnaissons. A l'heure où de tous côtés on voit les questions d'instruction et d'éducation au premier plan, il peut paraître à l'observateur peu averti, que Genève s'endort un peu sur une réputation qui fut certes bien méritée. Et cependant, sans vouloir sortir de la réserve que nous impose notre situation de juge et partie, nous croyons pouvoir affirmer que les écoles genevoises peuvent aisément supporter la comparaison avec d'autres; que toute la sollicitude de nos autorités leur est acquise et que le corps enseignant, dans tous ses degrés, n'a jamais montré plus de conscience à remplir fidèlement la mission que la patrie attend de lui.

Mais, il semble bien que notre vie pédagogique pourrait être plus intense; qu'une foule de questions, toutes d'une grande importance, devraient retenir plus souvent notre attention; qu'il serait bon de chercher à intéresser le grand public à nos modestes travaux et qu'enfin une plus grande extension du Bulletin serait de nature à nous attirer la sympathie générale.

Tout en reconnaissant la profonde justesse de ces considérations, votre comité n'en sait pas voir facilement la réalisation. Les bonnes volontés sont sollicitées de tant de côtés à la fois, la lutte pour la vie devient si âpre de nos jours que l'on ne peut, à la vérité, faire un grief à quelques-uns de paraître indifférents. Et pour avoir une vie pédagogique active, il faut un grand concours de bonnes volontés. Un effort peut être tenté cependant. L'organisation de conférences publiques serait un bon point acquis à notre société; une plus grande régularité dans nos réunions et une tournure nouvelle, rajeunissant quelque peu le bulletin présenterait certains avantages. En somme soyons reconnaissants à M. le prof. Claparède de l'intérêt toujours

si vif qu'il porte à notre association. Ce sera la tâche du prochain comité de chercher à mettre ces idées en pratique. A chaque jour suffit sa peine !

Mesdames et Messieurs,

Pendant l'année qui vient de prendre fin, nous avons eu le regret d'enregistrer les décès de nos vénérés collègues, M<sup>me</sup> M. Fossé, MM. J.-B. David, Sam. Rieben et P. Duproix. Les vides faits dans nos rangs ont été, il est vrai, occupés par des jeunes qui désirent s'intéresser à nos travaux. Ainsi va le monde, ainsi doit-il naturellement en être de la vie d'une société. Les uns s'en vont, d'autres viennent et la grande loi de l'équilibre est observée. En outre, les mêmes personnes ne peuvent toujours assumer toutes les responsabilités et le renouvellement graduel des forces vives est la condition nécessaire d'une activité normale et féconde.

Il est de toute nécessité d'ailleurs que les nouveaux venus ne s'épuisent plus à recommencer les expériences déjà faites, mais reprennent l'œuvre au point précis où leurs devanciers l'ont abandonnée.

C'est pourquoi, tout en adressant ici l'expression de notre reconnaissance aux anciens qui nous restent fidèles et assurent la marche de la Société dans la voie du progrès que lui avaient tracée ses fondateurs, il convient de dire à ceux qui débutent dans l'enseignement : « Vous entrez dans une carrière riche en satisfactions personnelles et intérieures pour qui l'aime et la comprend comme une *vocation*; mais redoutable aussi et grosse de difficultés sans cesse renaissantes. La préparation que vous avez reçue, excellente sans doute, est insuffisante cependant pour vous guider sûrement à travers les écueils que vous rencontrerez chaque jour comme nous les avons cotoyés nous-mêmes : C'est la pratique quotidienne, l'expérience que vous acquerez jour après jour, heure après heure, qui seule veillera à ce que la foi qu'apporte l'ardeur de votre jeunesse n'aille pas s'éteindre dans l'utopie ou dans la routine.

Et où voulez-vous, mieux que dans nos sociétés professionnelles, trouver les conseils qui vous seront si précieux et vous rendront le courage aux jours de luttes et d'espoirs déçus ? Ne restez pas isolés, livrés à vous-mêmes avec vos seules forces, jeunes et ardentes, je le veux bien, mais non pas inépuisables, vous n'en ferez que trop tôt l'inéluctable



découverte. Unissez-vous à vos aînés, à ceux qui ont passé déjà par le sentier que vous allez gravir et qui seront heureux de vous tendre la main aux passages difficiles. Venez à la Société pédagogique, ô vous qui serez demain à notre place, l'accueil le plus affectueux vous y est réservé! »

Genève, le 8 février 1912.

E. MARTIN.

---

### Rapport financier sur l'exercice 1911.

Présenté par M. J. VALENTIN, trésorier.

#### *Dépenses*

Impression et expédition du <i>Bulletin</i> . . . . .	Fr. 288,55	
Impression et expédition de circulaires et questionnaires . . . . .	» 19,60	
Location des salles de séances . . . . .	» 20,50	
Frais de déménagement et de magasinage de la Bibliothèque . . . . .	» 108,10	
Cotisation à la Romande pour 1911 . . . . .	» 62,—	
Soirée du 16 décembre 1911 . . . . .	» 285,40	
Frais de réception et de représentation . . . . .	» 26,70	
Annonces mortuaires . . . . .	» 11,70	
Affranchissement de 177 remb. postaux . . . . .	» 21,24	
Affranchissements, frais de bureau et divers . . . . .	» 33,33	
TOTAL		Fr. 877,12

#### *Recettes*

Cotisations arriérées fr. 78,50		
» de 1911 » 501,50		
» de 1912 » 2,—	Fr. 582,—	
Don en faveur de la bibliothèque . . . . .	» 10,—	